



ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

PLÉNIÈRE

DÉCISION N° 3

À la sixième séance plénière de sa 39^e session, le 5 octobre 2016, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

- 45/1 : Conflits d'intérêts en aviation civile, présentée dans la note A39-WP/507
- 45/2 : Promotion de la Convention de Montréal de 1999, présentée dans la note A39-WP/507
- 45/3 : Promotion de la Convention et du Protocole de Beijing de 2010, présentée dans la note A39-WP/507
- 46/1 : Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine juridique, présentée dans la note A39-WP/507

Les résolutions 45/2, 45/3 et 46/1 adoptées par l'Assemblée remplacent les Résolutions A38-20, A38-19 et A37-22, respectivement.

— FIN —